



DOSSIER DE PRESSE

JEUDI 31 MARS 2016

**LE DÉPARTEMENT RENFORCE LES  
USAGES NUMÉRIQUES DANS LES  
COLLÈGES**

**REMISE DES TABLETTES NUMÉRIQUES  
AUX ÉLÈVES DE 5<sup>E</sup> DU COLLÈGE  
PAUL ÉLUARD À TARBES**



**HAUTES-PYRÉNÉES**  
LE DÉPARTEMENT

## LE DÉPARTEMENT RENFORCE LES USAGES NUMÉRIQUES DANS LES COLLÈGES

### REMISE DES TABLETTES NUMÉRIQUES AUX ÉLÈVES DE 5<sup>E</sup> DU COLLÈGE PAUL ÉLUARD À TARBES

Jeudi 31 mars, le Président du Département Michel PÉLIEU et la Rectrice d'Académie, Chancelière des universités Hélène BERNARD, en présence du Vice-Président du Département en charge de l'éducation, Député et Ancien ministre Jean GLAVANY, des Conseillers départementaux, ont remis les tablettes numériques aux élèves d'une classe de 5<sup>e</sup> du collège Paul Éluard à Tarbes, donnant le coup d'envoi officiel à l'expérimentation de nouveaux outils pour généraliser les usages du numérique dans les enseignements et les apprentissages scolaires.



À cette occasion, le Président du Département Michel PELIEU a déclaré : « dans le cadre de sa mission de gestion du fonctionnement des collèges, le Département accompagne le développement des usages numériques au bénéfice de pédagogies innovantes. Deuxièmes financeurs après l'État, les collectivités territoriales portent une part importante des dépenses d'éducation. L'expérimentation de nouveaux outils numériques prend tout son sens aujourd'hui au regard des investissements effectués par le Département. Sans la fibre optique que nous amenons à tous les collèges et les lycées publics des Hautes-Pyrénées, sans l'accès à internet que nous assurons aussi à 20Mbs dans ces mêmes établissements, sans le câblage et l'aménagement des salles de cours de vidéoprojecteurs, de tableaux interactifs, et sans la maintenance informatique que nous assurons depuis la rentrée 2015, aucun usage ne serait possible. En facilitant les usages numériques dans les collèges, le Département crée les conditions de la réussite scolaire du XXI<sup>ème</sup> siècle. Car même si la maîtrise des connaissances et des compétences fondamentales demeure majeure, la maîtrise des outils numériques est désormais devenue indispensable. En agissant ainsi, de concert avec l'Éducation nationale, les enseignants et les équipes éducatives, le Département garantit l'avenir de ses jeunes. »

**Le Département, fort de son investissement continue dans l'accompagnement des usages numériques, contribue au Plan numérique pour l'éducation lancé par le Ministère de l'Éducation nationale qui vise à préparer l'école et la jeunesse aux enjeux d'un monde en transformation.**

Le collège Paul Éluard à Tarbes, intégré à un Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) a été choisi pour mener cette expérimentation. Cela se traduit par un investissement du Département de 182 550 € sur trois ans où progressivement tous les collégiens et enseignants seront dotés d'un équipement individuel mobile : une tablette de 9,7 pouces.

Le Département assume ainsi la totalité des investissements pour les infrastructures réseaux (accès internet, câblage...), la sécurité (logiciels), la maintenance informatique et cofinance avec l'Académie de Toulouse l'achat des tablettes tactiles pour les enseignants et les élèves. L'Académie prend en charge la formation des enseignants et les ressources pédagogiques numériques.

## LA TABLETTE TACTILE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Afin de prendre en compte au mieux les besoins des enseignants et des élèves, le choix des matériels a été confié à l'équipe pédagogique du collège.

Les tablettes, propriété du Département, sont mises à disposition gratuite du collège qui les prête aux enseignants et élèves pour la durée de l'expérimentation. Les élèves les restitueront pour la durée des vacances d'été.

Un casque et un stylet seront donnés à chaque détenteur d'une tablette. Il en sera propriétaire et à ce titre devra en assurer l'éventuel remplacement en cas de vol, perte ou casse. Des claviers pourront être prêtés aux élèves signalés par l'équipe pédagogique.

### CHIFFRES CLÉS :

**Budget prévisionnel : 393 450 €**

**Département : 182 550 €**

**Académie : 210 900 €**



## LA PERTINENCE PÉDAGOGIQUE DES TABLETTES TACTILES

### LA TABLETTE FAVORISE LE GOÛT DE LIRE CHEZ LES JEUNES

Les récents travaux du chercheur Thierry Karsenti lui ont permis de mettre en lumière un fait intéressant : les jeunes possédant une tablette disent lire « par plaisir » dans une proportion de 30 %, contrairement à 5 % pour ceux qui n'en possèdent pas.

### OFFRIR LA POSSIBILITÉ D'UN USAGE PONCTUEL ET FACILE

Les tablettes offrent la possibilité d'utiliser ponctuellement, lors d'un cours, l'outil informatique de manière souple et rapide. La technologie doit savoir se faire oublier pour se concentrer à un moment donné sur l'acquisition de savoirs à l'aide du numérique, de manière transparente pour l'élève.

Si les tablettes tactiles ne se substituent pas aux ordinateurs, elles enrichissent les stratégies pédagogiques mises en œuvre par les enseignants et les apprentissages de leurs élèves, avec des nuances selon les niveaux et les objectifs. Rapidité de mise en œuvre, autonomie, légèreté, simplicité d'utilisation, mobilité sont des qualités reconnues pour modifier l'organisation et l'usage du numérique dans la classe.



### + D'INFOS

Des témoignages d'utilisation en collèges :  
Des tablettes pour aller plus loin en classe et hors de la classe.

<http://bit.ly/1LZPcNS>

## LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DU COLLÈGE DESAIX À TARBES

- Une classe de 4<sup>e</sup> et toute l'équipe pédagogique dotée de tablettes tactiles de septembre 2011 à juin 2013.
- La plupart des utilisations pédagogiques se sont effectuées dans les matières du pôle langue / lettres / histoire-géographie.
- Près des deux tiers des enseignants ont eu recours régulièrement aux tablettes dans leur enseignement.
- Projets pédagogiques impliqués

Utilisation des tablettes lors des stages en entreprise de troisième pour des prises de vues et la rédaction du rapport de stage. L'outil a permis de valoriser les élèves en stage auprès de professionnels.

## COLLÈGES CONNECTÉS : LES HAUTES-PYRÉNÉES INNOVENT

L'ensemble des collèges et lycées (publics) des Hautes-Pyrénées sont connectés en fibre optique Très-haut-débit par le Réseau d'Initiative Publique départemental Ha-Py Connect.

Cet accès par fibre optique apporte un grand confort d'utilisation car il est évolutif en termes de débit et pourra toujours s'adapter aux besoins sans cesse croissants d'accès aux ressources éducatives présentes sur le réseau internet.

Tous les établissements sont connectés et opérationnels, faisant des Hautes-Pyrénées un Département innovant !

**En France** : 22,7 % des collèges possèdent une connexion à Internet avec un débit supérieur à 10 Mbits.

**Dans les Hautes-Pyrénées** : 100 % des collèges sont connectés à la fibre.

## LA MAINTENANCE INFORMATIQUE, COMPÉTENCE DÉPARTEMENTALE DEPUIS LA RENTRÉE 2015

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, le Département assume une nouvelle compétence transférée par l'État et non compensée : la maintenance des infrastructures et des équipements des collèges y compris les matériels informatiques et les logiciels nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre les membres de la communauté éducative.

3 postes ont été créés par le Département pour assurer cette nouvelle responsabilité représentant un budget supplémentaire de 100 000 € à la charge de la collectivité.

Pour organiser cette maintenance informatique, le Département a étudié plusieurs solutions : de l'externalisation à une intégration complète.

C'est l'intégration au sein des équipes du Département en charge des Systèmes d'Informations qui a été privilégiée, car déjà structuré pour ce type d'exercice où la mobilité est importante (Maison Départementale de Solidarité, Agence des routes...).

### CHIFFRES CLÉS

**114,30€ c'est le coût moyen de la dépense affectée à informatique par collégien du public**

**440 000€**, c'est le coût du renouvellement du matériel informatique des collèges à la rentrée 2015 (ordinateurs, serveurs, onduleurs, logiciels) financé à 100 % par le Département ;

**430 000€**, c'est le coût annuel pour la maintenance et l'acquisition des équipements informatiques des collèges financées à 100 % par le Département ;

**100 000€**, c'est le coût de la masse salariale des 3 agents supplémentaires financé à 100 % par le Département.

Cette organisation privilégie la « mutualisation » des interventions et déplacements et permet ainsi de réduire les coûts. Les collèges sont très satisfaits des délais et de la qualité des interventions des équipes : de nombreux Départements ont ainsi sollicité la collectivité pour s'inspirer de ce mode d'intégration.

## L'INFRASTRUCTURE MISE EN PLACE DANS LE COLLÈGE POUR RENDRE POSSIBLE L'UTILISATION DES TABLETTES NUMÉRIQUES :

- Desserte en fibre optique : mise en place par la Régie Hautes-Pyrénées Haut-Débit dans le cadre du plan très haut débit comme pour tous les collèges et lycées publics du Département ;
- Accès Internet : assurés par le Département comme pour ses autres collèges (20Mbs symétriques, évolutifs pour répondre aux nouveaux besoins) ;
- Câblage (courant fort, courant faible) : comme pour tous les collèges ;
- Deux valises de chargement des tablettes sont installées (SEGPA et CDI) sachant que les tablettes doivent être rechargées la nuit au domicile de leur détenteur ;
- Vidéoprojecteurs : équipés pour une projection sans fil via les tablettes ;
- Outil de gestion technique des tablettes : financé et maintenance assurée par le Département.

### CONTACT PRESSE :

Baptiste Maurel, Directeur de la communication  
Tél. : 05 62 56 78 72 - 06 30 01 98 24 - baptiste.maurel@ha-py.fr